

506693

NILLOT

ELOI

25/06/2005

---

Note de délibération : 20 / 20

---



Numéro d'inscription

5 0 6 6 9 3

*Nilrot*  
Signature

Né(e) le

2 5 / 0 6 / 2 0 0 5

Nom

N I L L O T

Prénom (s)

E L O I

20 / 20



Épreuve :

*histoire géographique et géométrique*

Sujet

1

ou

2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

0 0

/

1 2

Numéro de table

0 0

/

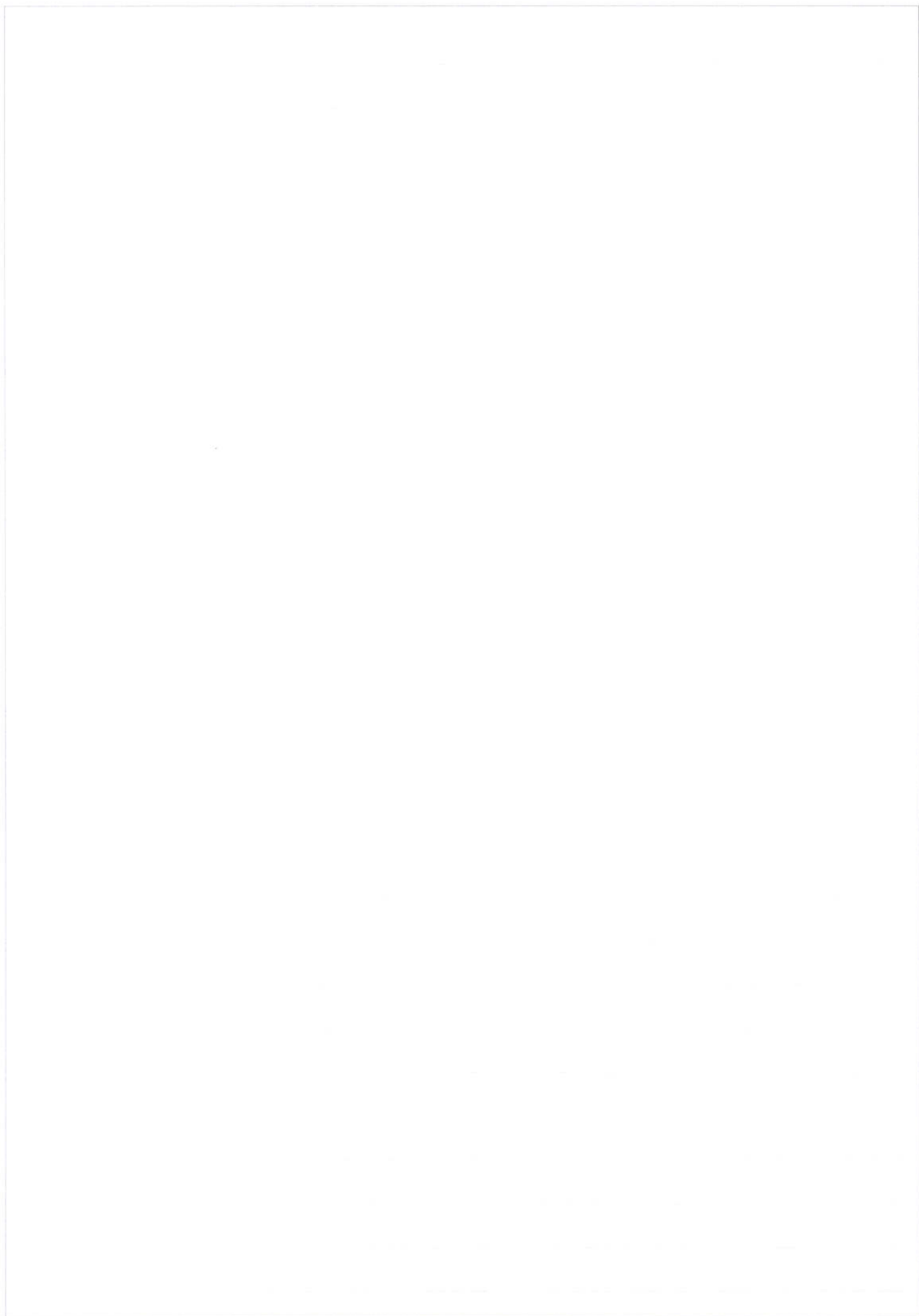
2

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

20 / 20





Numéro d'inscription

506693



Né(e) le

25 / 06 / 2005

Signature

*Belori*

Nom

NILCOT

Prénom (s)

ELOI

20 / 20



Épreuve :

HGGMC

Sujet

1

ou

2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi.)

**Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.**

Feuille

01 / 12

Question 1 :

La défense est une compétence d'appui de l'Union Européenne ( UE ). Cela veut dire chaque Etat a sa pleine souveraineté sur sa défense. Le document 1 révèle des différence dans la part du budget de la dépense par rapport au Produit Intérieur Brut ( PIB ), allant de la Pologne qui consacre 3,9 % de son PIB pour la défense jusqu'à l'Irlande qui n'en consacre seulement 0,3 %. Premièrement, cette différence s'explique par la situation géographique par rapport au conflit en Ukraine. Ainsi les 10 premiers états du classement établit par le graphique, dépensant tous au moins 2 % de leur PIB dans la défense, se trouvent proche géographiquement de la Russie ou de l'Ukraine. De manière générale les pays d'Europe de l'Est se sentent menacés par l'impérialisme que la Russie exerce en Ukraine. La Pologne s'est fait leader de l'aide européenne à l'Ukraine en militant pour l'augmentation des aides militaires et économiques. Certains pays du top 10 ont d'autres motivations quant à leur importante dépense dans la défense tel que Chypre dont le territoire et revendiqué par la Turquie qui place 40 000 de ses 60 000 soldats sur l'île ce qui exacerbe les tensions. Il existe aussi une raison purement économique de cette différence. Le document 1 classe les pays en fonction du PIB consacré à la défense. Mais en classant les pays avec leur budget de défense net, l'Allemagne arrive en tête avec 100 milliards d'euros suivit de la France avec près de 50 milliards d'euros et enfin la Pologne. Ainsi le document 1 ne révèle pas les budget de défense de chaque états, les pays d'Europe de l'Est semblent donc limités dans leurs budgets de défense par leur faible PIB tandis que les leaders économiques européens surpassent les autres budgets. Mais des inégalités persistent. Ainsi les pays en bas du classement semblent délaisser leur défense en raison d'une distance géographique importante avec le conflit ukrainien mais aussi car ils peuvent compter sur les pays d'Europe de l'Est ainsi que la France et l'Allemagne pour assurer la défense européenne.

• Question 2 :

Le document 2 établit le classement des 20 premières entreprises mondial dans la défense. Ainsi sur les 20 premières entreprises on y retrouve 9 américaines, 6 chinoise et seulement 3 de l'UE.

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

20 / 20

De plus l'entreprise européenne la mieux classé est l'italienne Leonardo à la 13<sup>e</sup> place en 2022. On voit donc que les entreprises européennes sont déclassées par rapport aux entreprises américaine, Chinoise et même britanniques. Cela s'explique en raison de la faible politique européenne de défense commune. En outre l'UE accuse d'une construction de défense commune trop faible. L'une des seule entreprise européenne est l'entreprise Airbus dont la production est répartie sur plusieurs états. Le géant de l'aviation européen ne parvient pas a concurrencer son adversaire américain Boeing. En outre dans l'aviation civile, Airbus domine le marché mondial. Or dans l'aviation militaire, Boeing domine le marché et réalise plus du double du profit d'Airbus lié aux armes. Cela révèle un manque de cohésion et de politiques commune de défense au sein de l'Union Européenne. En effet comme le dit El Mouhoud-Mouhoub, l'UE est un « artefact statistique », c'est à dire que les entreprises de l'UE ont chacune additionnée une production importante mais que l'absence d'une politique commune européenne les mets en concurrence ce qui limite la synergie des entreprises d'armement au sein de l'UE.

Question 3 :

La France est l'un des pays qui exporte le plus d'arme au monde et est le 1<sup>er</sup> exportateur d'arme de l'UE. La part des exportation d'arme de la France en UE est longtemps resté faible ne dépassant pas la bar des 10 % jusque 2017. En outre la France exporte beaucoup à l'étranger tel que en 2008 avec un partenariat France / Brésil pour des sous marins et des hélicoptère. La France continue actuellement d'exporter la major partie de ses armes en dehors de l'UE tel que l'Inde qui acheta en 2018 22 rafales pour près de 7 milliards d'euro ou encore l'Arabie saoudite achetant également des rafales. Depuis 2015 jusque 2019 la part des états européens dans les exportations française n'a fait qu'augmenter atteignant 45 % en 2019. Cela s'explique par une hausse des dépenses européennes dans la défense depuis 2014 et l'annexion de la Crimée par la Russie ainsi que la concurrence chinoise sur la scène militaire international qui fit prendre conscience aux européens l'importance de leur défense. Cependant la part des exportations en UE baisse en 2020 en raison de la crise du Covid-19. De 2020 à

Numéro d'inscription

5 0 6 6 9 3

*E. Lotoi*  
Signature



Né(e) le

L 5 / 0 6 / 2 0 0 5

Nom

N I K L O T

Prénom (s)

E L O I

20 / 20



Épreuve : H G G M C

Sujet  1 ou  2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi.)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille 0 3 / 1 2

2022 la part des exportations d'arme de la France dans l'UE est très fluctuante. De plus certains pays préfèrent acheter des armes en dehors de l'Europe tel que la Belgique et le Danemark qui achètent en 2018 des F-35 américain. En 2022 seulement 23 % des exportations française se font dans l'UE alors même que la valeur net des exportations en UE n'a jamais été aussi forte : 6138,5 millions d'euros. Seulement la même année le montant net du total des exportations française d'arme dans le monde est de 26973,8 millions d'euros. Cela s'explique car la France exporte dans beaucoup de pays à travers le monde et que l'année 2022 marque une hausse mondial du PIB consacré à l'armement. Par un simple raisonnement mathématique on peut déduire que, étant donné que la part des pays où la France exporte à l'étranger est plus importante que le nombre de pays où la France exporte dans l'UE, lorsqu'une hausse mondial des achats et vente d'arme se produit, la part des pays de l'UE dans les exportation française d'arme baisse, bien que le montant total des exportation en UE augmente.

« L'Europe ça sers d'abord à faire la guerre ». Voici ce que dit Yves Lacoste au sujet de la construction européenne de défense. Il fait référence ici au contexte de la construction européenne qui s'est fait dès la fin de la seconde guerre mondiale face à l'arrivée du communisme à l'Est. L'Europe s'est donc construite dans un contexte de fin de guerre et de recomposition géopolitique amenant aux deux blocs Occidental et Soviétique. Ainsi dès les année 50 avec la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier ( CECA ), les pays européens s'accordent sur une coopération commerciale puis économique avec la Communauté Économique Européenne ( CEE ) en 1957. Cependant la coopération militaire reste limitée entre les états européens car certains rejettent le traité de la Communauté Européenne de Défense ( CED ) en 1956 dont la France, qui fût la première tentative d'une union militaire. Ainsi depuis le rejet du traité de la CED, la construction d'une défense européenne demeure difficile car les intérêts divergent au sein des Etats. Les Etats européens préfèrent souvent aller au-delà de la puissance militaire, c'est-à-dire développer une puissance qui serait différente de la puissance militaire « classique » en développant

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

20 / 20


une puissance que Zaki Laïdi qualifie de « normative » (*La force par la norme : l'énigme de la puissance européenne* 2008 ). L'Union Européenne ( UE ) tente donc de développer une puissance nouvelle, capable d'influencer les relations internationales et le jeu des acteurs en limitant sa puissance militaire. Cependant depuis 2022 et le réveil de l'impérialisme russe en Ukraine, la construction d'une Europe de la défense est relancé et cela remet au jour les difficultés que les états européens connaissent depuis les années 50. En effet la construction est un processus long et complexe marqué par des accords, des débats, des ententes et des oppositions. Ici l'Europe désigne les différentes constructions qui ont amené jusqu'à la l'UE. L'enjeu de l'Europe de la défense est de mutualiser en partie, voir en totalité, les capacités militaires des acteurs européens. Cependant la puissance militaire relève de la plus haute souveraineté d'un état au même titre que les frontières. Ce paradoxe entre la nécessité d'une construction d'une Europe de la défense et le maintien de la souveraineté étatique est au cœur du problème. Cette construction perdure encore jusqu'à aujourd'hui puisque depuis le conflit Ukrainien, la construction européenne de la défense est plus que jamais relancé dans un contexte où les États-Unis d'Amérique (EUA) semblent parfois menacer de supprimer leur parapluie militaire protégeant l'Europe. Ainsi, aujourd'hui certains aspects de la construction de l'Europe de la défense ont aboutis tel que en 1992 à Maastricht avec la Politique Européenne de Sécurité Collective ( PESC ) mais la mise en commun totale des armées européennes n'est pas encore aboutit bien qu'elle soit parfois débattu entre les états européens. Dès lors, est-ce qu'une mutualisation totale des armées européennes est possible ? Dans quelle mesure l'Europe peut-elle se passer de cette défense européenne ? Est-ce que la construction d'une Europe de la défense peut rapprocher les pays européens et les faire converger vers une union plus approfondit ?

**L'Europe, entre puissance normative et puissance militaire, doit-elle poursuivre la construction de l'Europe de la défense jusqu'à l'union militaire totale ?**

Pour répondre à cette question il sera nécessaire de montrer que l'Europe de la défense est un fil rouge dans la construction européenne de 1950 à aujourd'hui ( I ). Mais que l'Europe a aussi délaissé sa défense en promouvant une puissance qui vas au-delà de la défense et de la puissance militaire ( II ). Enfin

Numéro d'inscription

5 0 6 6 9 3

  
Signature



Né(e) le

2 5 / 0 6 / 2 0 0 5

Nom

N I C O T

Prénom (s)

E L O I

20 / 20



Épreuve : HGGMC

Sujet  1 ou  2  
(veuillez cocher le N° de sujet choisi.)

**Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.**

Feuille 05 / 12

l'année 2022 marque une rupture dans la construction de l'Europe de la défense en relançant cette construction ( III ).

La construction de l'Europe de la défense est donc un thème continue dans l'histoire de la construction européenne depuis les année 1950. L'Europe se dote d'institutions qui construisent et organisent cette défense. En effet dès les année 50, les 6 états de la CECA ( France, Allemagne, Benelux, Italie ) ont déjà tenter de créer une union défensive en Europe avec le traité de la CED. Cependant c'est un échec notamment en France, l'assemblée nationale rejeta ce traité. Pierre Mendès France disait dans le débat sur le traité de la CED : « On ne met pas en commun des soldats comme des sac de charbon ». Dès 1950 l'enjeu de la souveraineté des états européens est questionné avec des fédéralistes poussant pour une union plus profonde et des unioniste plus réservé limitant l'approfondissement de l'Europe. Puis avec la construction de la CEE et l'ajout de nouveaux états au sein de la communauté, cette question de l'union militaire fut posé. Cependant les états européens n'ont pas voulu aller vers une construction militaire plus aboutit préférant se concentrer sur la réalisation du marché commun en 1968. C'est en 1992 au traité de Maastricht et la création de l'Union Européenne que l'Europe commence réellement a se doter d'instrument pour l'Europe de la défense. En effet, Maastricht donna lieux à la PESC, qui définit les positions et conseil les états européens quant à leurs actions sur la scène internationale, puis au haut représentant de la PESC ( anciennement Jaques Borell et actuellement Kara Kadja ). A cela s'ajoute en 2007 au traité d'Amsterdam, la politique européenne de sécurité et de défense ( PESD ). C'est la branche militaire de la PESC. Pour ce faire l'Europe a développé deux forces armée : L'UEFOR qui est la force terrestres et l'UENAVFOR qui est la force maritime. L'Europe de la défense s'est donc construite depuis les année 1950 jusqu'à aujourd'hui se dotant d'institutions permettant une certaine puissance militaire.

Ainsi l'Europe a pu intervenir sur la scène internationale. En effet l'Europe est plusieurs fois intervenu en son noms sur la scène internationale. C'est une clé de la construction européenne, Robert Schuman disait en 1950 « Il faut commencer par des réalisation concrètes créant d'abord une solidarité

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

20 / 20

de fait » au sujet de la construction européenne en générale. Mais cela s'applique aussi pour la construction de l'Europe de la défense. Ainsi une solidarité de fait s'est développée entre les états européens pour construire l'Europe de la défense. En 1980 les pays s'accordent à pour dire que le conflit israélo-palestinien devrait avoir une issue à deux états. Différentes actions de l'EUFOR et de l'EUNAVFOR ont eu lieu tel que en Mer méditerranée avec les opérations Atalante en 2008 puis Irini en 2016 dont l'objectif est de sécuriser cet espace contre la piraterie. Des coopérations militaires ont eu également lieu tel que en 2015 lorsque Airbus devient une entreprise trans-européenne. La conception des avions Airbus militaire et civile est répartie sur 5 états de l'UE ( France / Grande-Bretagne / Allemagne / Italie / Espagne ). Des avions militaires ont émergé de cette union tel que l'avion de transport de nouvelle génération l'Airbus A400M en collaboration étroite entre des ingénieurs français et allemands. Une solidarité de fait s'est donc installée entre les différents états de la CEE puis de l'UE permettant pas à pas de construire une Europe de la défense.

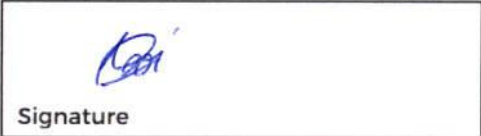
Cependant la construction de l'Europe de la défense est marquée par de nombreuses difficultés dès les années 50 jusqu'à aujourd'hui. En effet plusieurs facteurs ont limité la construction de l'Europe de la défense. D'abord la création de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ( OTAN ) en 1956 qui fit entrer la majeure partie des états de l'actuelle UE au sein d'une alliance militaire de défense. Ainsi les états européens se sentent protégés par le parapluie militaire américain ce qui a conduit certains pays à délaissé leurs défenses. C'est pourquoi beaucoup d'acteurs européens ont parfois limité la construction de l'Europe de la défense, jugé trop inutile en raison du bouclier américain. D'autres éléments viennent s'ajouter à cette limite tel que l'échec de l'EUFOR en ex-Yougoslavie. Après la chute de l'URSS, la guerre civile éclate en Yougoslavie et les européens n'ont pas été un vecteur de paix dans ce conflit. C'est l'OTAN et l'ONU qui sont parvenus à calmer ce conflit. Ce fut donc un échec de défense pour la jeune UE qui n'a pas su venir à bout de la guerre qui se déroulait à ses portes. De plus, l'UE est confronté à un paradoxe interne. Après la chute de l'URSS, l'UE a intégré une grande partie des anciens pays satellites tel que les pays baltes et une partie des Balkans. Cependant l'élargissement de l'UE amène une

Numéro d'inscription

Né(e) le  /  /

Nom

Prénom (s)

Signature 



20 / 20



Épreuve : H G G M C

Sujet  1 ou  2

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille  /

difficulté dans la prise de décision de l'UE. P.Lamy parle de « lois de la physique Européenne » : plus nombreux sont les pays dans l'UE, plus difficile est la prise de décision. Ainsi l'élargissement de l'UE à parfois mis un frein à son approfondissement y compris dans la construction de la défense de l'Europe. Il faut aussi noter que certains pays font le choix de ne pas soutenir l'industrie de défense européenne tel que la Belgique et le Danemark qui achètent des avions F-35 américain en 2018 alors que la France exporte à l'international des Rafales qui sont les concurrent direct des F-35. Certaines faiblesses et limites marquent la construction de l'Europe de la défense qui n'est donc pas encore acquise.

La construction de l'Europe de la défense est donc un élément clé de la construction européenne depuis les années 50. L'Europe au fil des alliances s'est dotée de différentes institutions qui ont mené à des solidarités des faits. Cependant cette construction est marquée par de nombreux obstacles. La construction de l'Europe de la défense ne semble donc pas innée pour les pays européens qui préfèrent parfois développer une autre forme de la puissance.

L'Europe ne s'est donc pas développée sur la base d'une puissance militaire mais sur un dépassement de la puissance. En 2005 sort un film fictif appelé *United We Stand* où les deux puissances mondiales Chine et USA s'affrontent et l'Europe intervient en tant que modératrice du jeu des puissances capable de rétablir l'ordre international. Cela résume bien la vision que l'Europe a de sa puissance. Dès la CECA la puissance européenne va au-delà de la puissance militaire. Cette alliance n'a pas de branche militaire mais elle se dote tout de même d'institutions supranationales avec un marché commun sur le Charbon et l'Acier. Puis avec la création du marché commun de la CEE en 1968 et de la création de l'UE en 1992, les états européens se lient entre-eux créant un marché de 450 millions de consommateurs. La puissance de son marché intérieur permet à l'UE de normer les relations internationales car elle est incontournable pour les entreprises étrangères. En 2000 l'UE est 20 % du commerce mondial ( sans compter le commerce intérieur ) et elle se maintient à 15 % aujourd'hui. Ainsi les états de l'UE ont préféré développer une puissance alternative à la puissance dite « classique » tel que celle des USA et

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

20 / 20

de la Chine. L'UE a donc mis en place des normes pour encadrer le commerce international tel que le principe d'exception culturelle, des règles environnementales et de sécurité stricte obligeant les acteurs extérieurs à modifier leurs processus de production. Par exemple ce n'est qu'en 2013 que les voitures chinoises ont pu être vendues dans l'UE. L'Europe a donc délaissé la construction d'une Europe de la défense au profit d'une Europe normative. Cette puissance s'est révélée utile pour les pays européens puisque l'UE est aujourd'hui la 3<sup>e</sup> économie mondiale avec un PIB de presque 17 000 milliards d'euros soit 17 % du PIB mondial.

Avec cette puissance normative les pays européens ont pu délaissé leur puissance militaire au profit d'autres aspects. En effet les pays de l'UE ont donc délaissé leur puissance militaire tel que en limitant considérablement leur dépense dans leur défense. C'est aussi visible dans leur abandon de participation dans le budget de l'OTAN à tel point que Emmanuel Macron en 2021 dit que « l'OTAN est en état de mort cérébrale ». Les pays européens depuis les années 1990 ont profiter de leur démilitarisation pour développer d'autres aspects de la puissance tel que en développant ce que Peter Drucker appelle « l'économie de la connaissance » ( *The age of society* 1997 ). Les européens ont donc maintenu une avancée technologique par rapport aux pays en cours de développement tel que la Chine et l'Inde. L'UE s'inscrit donc dans une avancée technologique qui lui permet de maintenir une certaine domination sur les acteurs mondiaux sans avoir à utiliser la puissance militaire.

La construction de l'Europe de la défense est aussi limitée depuis les années 1990 avec l'avènement de la domination américaine. En 1991 F. Fukuyama publie *La Fin de l'histoire*, ouvrage dans lequel il annonce qu'avec la chute de l'URSS les EUA vont maintenir une domination et la paix perpétuelle sur le reste du monde. Ainsi les États européens se sont sentis en sécurité depuis les années 90. En combinant le bouclier militaire de l'OTAN, la domination américaine sur le monde, et les quelques formes de défense avec la PESC, les pays européens ont mis de côté la construction de l'Europe de la défense. De plus dans son ouvrage *L'Affolement du Monde* ( 2019 ) Thomas Gomart cite

Numéro d'inscription

5 0 6 6 9 3



Né(e) le

2 5 / 0 6 / 2 0 0 5

Signature

*E. Lotoi*

Nom

N I L L O T

Prénom (s)

E L O I

20 / 20



Épreuve : H G G M C

Sujet  1 ou  2

veuillez cocher le N° de sujet choisi.

**Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.**

Feuille 0 9 / 1 2

Montesquieu qui dit que selon les Européens, « le commerce porte à la paix ». Ainsi dans les années 2000 / 2010, les européens poussent les autres acteurs internationaux à s'inscrire dans une démarche de commerce international en ignorant parfois les alertes et tensions. Par exemple en 2012 l'UE milite pour que la Russie entre à l'OMC et par la suite se rend dépendante des hydrocarbures russes par la construction de Gazoduc dans la Baltique et par le continent. L'UE s'est aussi rendu dépendante des importations puisque près de 137 produits sont importé en Europe alors qu'ils pourraient être fabriqué sur le continent avec peu de difficulté. Seulement une trentaine de produits importés en Europe ne sont pas substituables. L'Europe a donc délaissé la construction de l'Europe de la défense pensant que l'effet du commerce est de porté à la paix. Elle s'est donc lié au système monde avec que peux d'éléments de sécurités.

L'Europe délaisse sa puissance militaire et donc l'Europe de la défense au profit d'une nouvelle forme de puissance qui dépasse la puissance militaire. Cet abandon stratégique de la défense européenne à porté ses fruits puisque l'UE est l'une des principale économie du monde et est un pôle de la mondialisation. Cependant l'année 2022 marqua un virage dans la construction d'une Europe de la défense en raison du réveil de l'impérialisme Russe.

En 2022 la Russie tente une annexion de la région Est de l'Ukraine appelé Dombass dont de fortes minorités sont Russophones. Ainsi cela marque la fin de la paix européenne et remet en route le mécanisme de la construction d'une Europe de la défense. En effet moins de 24 heures après l'intervention Russe en Ukraine, les chefs d'états européens se sont réunis a Bruxelles dans le but de se concerter sur les décisions pour l'avenir de l'Europe. La guerre de haute intensité aux portes de l'Europe rebat donc les cartes de la puissance Européennes. Ainsi différents plan ont vu le jours dans le but d'une Europe de la défense. D'abord une défense par une autonomie vis à vis des hydrocarbures russes. En effet en 2022 est signé le plan RePower EU qui vise l'indépendance total des hydrocarbures russes d'ici 2030 tout en promouvant les énergies renouvelables du pacte Fit for 55 et du Green NewDeal. De plus,

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

20 / 20

la défense militaire européenne s'est aussi relancée avec une augmentation générale des états dans leur budget militaire. Par exemple le budget militaire français connut une augmentation de 7,5 % entre 2022 et 2023. De plus cette crise permit aux européens de se créer une défense notamment par la création d'une dette commune. G. Habre parle de « moment hamiltonien » en référence au moment où les états d'Amérique sont devenus les EAU en 1792 en créant une dette commune. Ainsi comme le dit Jean Monnet dans ses mémoires « l'Europe se fait dans les crises et elle sera la somme des solutions apportées à ces crises ». Depuis la crise Ukrainienne en 2022, l'Europe s'approfondit avec différents processus y compris par des coopérations militaires tel que un projet franco-allemand d'un char constitué d'un châssis de Panzer allemand et d'un châssis de char Leclerc français. Ainsi l'année 2022 marque un tournant dans la construction de l'Europe de la défense en relançant les coopérations économiques et militaires dans l'objectif d'être indépendante vis à vis des acteurs extérieurs.

Cette relance de la construction de l'Europe de la défense a aussi une explication structurelle. En outre la puissance normative de l'UE connaît une perte de vitesse surtout depuis la guerre commerciale que Trump lança à la Chine et qu'il relance depuis Janvier ainsi que la crise du Covid-19 en 2020. En effet ces deux crises ont conduit à un changement géopolitique majeur sur l'échiquier international. La Chine s'affirme de plus en plus sur la scène internationale promouvant sa « solution chinoise ». Elle a une vision multipolaire des relations internationales et souhaite développer ses propres institutions : elle crée l'Organisation du traité de Shanghai en 2001 mais aussi la banque asiatique d'investissement qui concurrence la banque mondiale. Ainsi le monde multipolaire porté par la Chine déstabilise la puissance normative européenne car les pays trouvent une solution face aux contraintes que crée la norme de l'UE. La Chine propose une solution au « problème occidental » et permet aux acteurs internationaux (surtout les pays du sud global) de se détacher du commerce européen. Ainsi en 2021 F. Baverz disait : « la France est déclassée par rapport à l'Europe, l'Europe par rapport à l'Occident et l'Occident par rapport au monde ». Certes depuis 2022 l'Europe regagne une certaine place centrale dans les échanges mondiaux



NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

20 / 20

Au final la construction de l'Europe de la défense est bien un fil rouge de la construction européenne car ce sujet fut débattu et approfondis depuis les années 1950. Cependant cet enjeux fût souvent sous-estimé par les chefs européens qui ont préféré développer une puissance dite normative au profit d'une puissance militaire classique. Cette puissance normative a porté ses fruits mais semble aujourd'hui dépassée. C'est pourquoi l'année 2022 marque un virage dans la politique de puissance de l'Europe et des états européens car cette crise a poussé les états vers un approfondissement de l'Europe de la Défense. Actuellement les états de l'UE discutent et convergent vers une possible mutualisation des armées européennes. Cependant ce processus n'est pas encore acquis puisque beaucoup de questions restent en suspend tel que l'élargissement du bouclier nucléaire français sur l'ensemble de l'UE. De plus, les citoyens européens n'ont pas encore développé de sentiment d'appartenance à l'Europe assez fort pour pouvoir prendre les armes sous le drapeau européen. Il est donc important de surveiller les évolution de la politique de défense européenne dans un contexte de guerre au porte de l'Europe qui dure depuis 3 ans.